

Cisjordanie : Les colons utilisent les violences sexuelles pour accélérer les déplacements forcés

Jérusalem – 20 avril 2026

Des colons israéliens, souvent soutenus par l'armée israélienne, recourent à l'intimidation, aux violences à caractère sexuel et aux violences basées sur le genre pour accélérer le déplacement forcé des Palestiniens en Cisjordanie, selon un rapport publié le 20 avril par le West Bank Protection Consortium (WBPC).

Le rapport constate que des femmes, des hommes et des enfants palestiniens sont soumis à des violences à caractère sexuel dans un contexte coercitif plus large qui accélère les transferts forcés dans la zone C de la Cisjordanie.

« Ce rapport ne dévoile pas une série d'abus isolés, mais un schéma de coercition qui rend l'existence des Palestiniens sur leurs terres de plus en plus impossible », a déclaré Allegra Pacheco, Chef de mission au West Bank Protection Consortium.

« La violence, l'intimidation et les sévices à caractère sexuel s'immiscent jusque dans les foyers et ciblent les corps, affectant les hommes, les femmes, les garçons et les filles de manières distinctes et profondément genrées. Il ne s'agit pas d'une coïncidence. C'est une méthode. Lorsque des personnes sont contraintes de partir parce qu'elles ne peuvent plus assurer leur sécurité et leur dignité, il ne s'agit pas d'un déplacement volontaire, mais d'un transfert forcé. Cela constitue, au regard du droit international, un crime de guerre. »

Ces actes se produisent dans un contexte d'impunité bien établi, souvent en présence de forces étatiques, et correspondent à des indicateurs reconnus d'escalade vers des crimes atroces. Dans ce contexte, il n'est plus crédible pour les États de se dire attachés au droit international tout en continuant à soutenir, permettre ou garder le silence. Le droit international est clair. Là où il existe un risque prévisible de violations graves, il existe une obligation d'agir. Tout autre comportement constitue un acquiescement.

Principaux constats du rapport

- **La violence à caractère sexuel est utilisée pour accélérer le transfert forcé** : Les survivants ont systématiquement désigné les violences basées sur le genre comme un facteur déterminant dans leur décision de partir. Plus de 70 % des ménages déplacés ont cité les menaces pesant sur les femmes et les enfants, en particulier les violences à caractère sexuel, comme la principale raison de leur fuite.
- **La violence brise les familles et les structures communautaires** : Ces violences pénètrent dans la sphère privée, perturbent la vie familiale, érodent la confiance et affaiblissent la cohésion sociale, rendant la vie sur ces terres de plus en plus intenable.
- **Les familles sont poussées vers un transfert forcé partiel** : Sous une pression soutenue, les ménages se fragmentent en tant que stratégie de survie, les femmes et les enfants étant éloignés

tandis que les hommes restent sur place. Cette fragmentation affaiblit les communautés et précède souvent le déplacement total.

- **Les hommes et les garçons sont soumis à des humiliations à caractère sexuel** : Des cas de mise à nu forcée, d'agression sexuelle et de traitements dégradants ont été documentés. Ces méthodes sont utilisées pour humilier des individus et intimider des communautés entières.

- **Les femmes et les filles font face à des risques accrus, y compris dans les espaces domestiques** : La violence s'imisce de plus en plus dans les foyers et les espaces intimes, exposant les femmes et les filles au harcèlement, à la surveillance et aux agressions là même où elles devraient être le plus en sécurité.

- **Les violences surviennent dans un contexte d'impunité et de présence militaire** : Les incidents se produisent fréquemment en présence de forces israéliennes, qui ne préviennent ni n'interrompent les attaques, renforçant un climat de peur et d'absence d'état de droit.

- **Le déplacement entraîne des pertes profondes et durables** : Après le déplacement, les familles souffrent d'impacts graves et cumulatifs dans tous les domaines de leurs vies :

- 92 % ont perdu l'accès aux pâturages et aux terres agricoles
- 88 % ont perdu leur maison ou leur abri
- 84 % ont perdu du mobilier, du bétail ou des documents personnels
- 56 % ont perdu l'accès à des sources de revenus
- 40 % ont perdu l'accès à l'éducation pour leurs enfants

Ces pertes s'accompagnent de traumatismes psychologiques sévères : 90 % des femmes font état d'un stress et de traumatismes accrus ; 63 % des ménages disent observer des peurs et une anxiété accrue chez les enfants, et 58 % disent ne plus avoir d'espaces sûrs où jouer.

Une femme palestinienne interrogée pour le rapport a déclaré : « *Ce qui m'a poussée à prendre la décision de partir, c'est le harcèlement que subissaient ma femme, mes filles et ma belle-fille. Les colons commençaient à s'approcher des abris quand mon fils et moi partions travailler. Ils surveillaient les femmes de près, leur sifflaient dessus quand elles sortaient des abris en plein jour et nous jetaient des pierres la nuit. Je craignais qu'il arrive quelque chose de grave à ma famille à cause de cette violence constante des colons en mon absence.* »

Le déplacement prive les familles non seulement de leurs foyers et de leurs revenus, mais aussi de leur stabilité, de leur dignité et de leurs perspectives d'avenir, laissant beaucoup d'entre elles dans des conditions précaires et exposées au risque de nouveaux déplacements.

Le rapport constate également que la violence à caractère sexuel s'exerce conjointement aux attaques de colons, aux restrictions de déplacement, aux démolitions, aux contraintes d'accès aux terres et au déclin économique, qui contribuent tous à créer un environnement dans lequel les communautés palestiniennes n'ont réellement pas d'autre choix que de partir.

En vertu du droit international humanitaire, de telles conditions peuvent équivaloir à un transfert forcé, même en l'absence d'expulsion physique directe.

« *Les schémas israéliens documentés dans ce rapport reflètent les signaux d'alarme identifiés dans le cadre analytique des Nations Unies sur les crimes atroces, notamment la discrimination, la tolérance de la violence par des acteurs non étatiques et l'absence de responsabilité* », a ajouté Mme Pacheco.

Les États ont l'obligation, en vertu du droit international humanitaire, de prévenir ces violations et d'y répondre, a souligné le WBPC. La Cour internationale de Justice a réaffirmé en 2024 les obligations de non-reconnaissance et de non-assistance relatives aux situations illégales dans les territoires palestiniens occupés. Ne pas agir risque d'ancrer des schémas susceptibles de constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

Des milliers de Palestiniens continuent de vivre avec les conséquences d'une coercition soutenue. Ainsi, des familles doivent se séparer pour tenter de protéger les femmes et les enfants, tandis que des filles sont retirées de l'école et orientées vers le mariage précoce. D'autres cas documentés font état d'enfants ayant subi des traumatismes, vécu dans la peur et perdu l'accès à l'éducation et à des espaces sûrs.

Le déplacement, conclut le rapport, n'est pas déclenché par un incident isolé, mais par une pression incessante et multicouche qui rend la vie impossible. Cette pression a poussé les communautés palestiniennes de Cisjordanie jusqu'au point de rupture.

Le West Bank Protection Consortium appelle la communauté internationale à prendre des mesures immédiates pour prévenir de nouveaux transferts forcés, garantir la responsabilité des auteurs de violences sexuelles et basées sur le genre, s'attaquer aux conditions structurelles permettant ces abus et respecter le droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Notes à l'intention des rédactions

- Le rapport complet du West Bank Protection Consortium, « Violences sexuelles et transferts forcés en Cisjordanie », est disponible en téléchargement [ici](#).
- Le West Bank Protection Consortium (WBPC) soutient les communautés palestiniennes par la fourniture d'une aide matérielle et juridique. Créé en 2015 pour prévenir le transfert forcé des Palestiniens en Cisjordanie, le WBPC est un partenariat stratégique de cinq ONG internationales dirigé par le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC).
- Ce rapport s'appuie sur 83 entretiens approfondis, dont 44 avec des femmes et 39 avec des hommes, ainsi que sur 12 discussions de groupe menées dans 10 communautés palestiniennes de la vallée du Jourdain, des collines d'Hébron sud et du centre de la Cisjordanie.
- Les communautés ont été sélectionnées sur la base d'une exposition documentée à la violence des colons, aux restrictions de déplacement et aux pressions de déplacement. Toutes avaient subi un transfert forcé partiel ou total, ou faisaient face à un risque immédiat de transfert forcé.
- Les participants comprenaient des personnes risquant l'expulsion ou la violence des colons, des personnes déjà forcément transférées, des femmes, des soignants, des militants de jeunesse, des responsables communautaires, ainsi que des membres de communautés bédouines et d'éleveurs.
- Les résultats sont qualitatifs et reflètent des schémas récurrents dans ces communautés à haut risque. Ils ne constituent pas un échantillon statistiquement représentatif de l'ensemble de la Cisjordanie.

- Le rapport est également éclairé par 26 entretiens avec des informateurs clés : militants et responsables communautaires, experts juridiques, conseillers en plaidoyer, praticiens humanitaires, de genre et de protection, et autorités locales.
- Il s'appuie également sur des recherches existantes, des cadres juridiques internationaux et de genre pertinent, ainsi que sur des documents de politique et de positionnement produits par des organisations non gouvernementales et des agences des Nations Unies.
- L'analyse intègre les données du West Bank Protection Consortium (WBPC) et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), ainsi que des études de cas pertinentes. Des matériaux d'origine communautaire, notamment des photographies, vidéos, témoignages et autres documents, fournissent un contexte corroborant.
- Tous les entretiens ont été menés avec le consentement éclairé des participants, et les informations permettant leur identification ont été supprimées afin de limiter les risques de représailles.
- Les résultats ont été systématiquement triangulés à partir d'entretiens, de discussions de groupe, de preuves documentaires et de données, et validés avec les équipes de terrain et les communautés affectées afin d'assurer l'exactitude factuelle et la cohérence contextuelle.

Pour les demandes médias, les entretiens ou pour obtenir le rapport complet, veuillez contacter :

- Nicola Banks
- nicola.banks@weworld.it
- +44 7762 959 030